

Bulletin Bédouin

2018, n° 84

décembre 2018

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Informations Mairie
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2019

Edito :

Adieu 2018...

Cette année 2018 qui se termine, avec les froideurs de l'hiver, aura été marquée par de nombreux événements heureux ou malheureux, pour chacun d'entre nous et en écrivant ces quelques lignes, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour tous ceux qui souffrent, confrontés à des difficultés ou à des drames de tout ordre.

Sans oublier les événements du début de l'année 2018, que les jours, les semaines et les mois qui défilent nous font un peu oublier, je ne m'attarderai pas, non plus, sur les événements de ces dernières semaines, dramatiques à bien des égards, car les médias s'en font très largement l'écho, mais qui mettent en évidence l'inquiétude et le scepticisme des français face aux changements que l'on nous impose et je pose la question : « avons-nous vraiment besoin de tous ces changements ? Sont ils tous vraiment nécessaires et vitaux ? Permettez moi d'en douter !

Au niveau communal, nous subissons également tous ces changements, et il ne se passe pas une semaine, sans que nous soyons obligés sur le plan administratif de modifier ou adapter nos pratiques et d'appliquer de nouvelles directives. Devant tant d'instabilité, je suis parfois comme certains d'entre vous, par moment, résigné et à d'autres, indigné, mais au final toujours combatif, car il faut, quoique qu'il advienne continuer d'avancer

et progresser. Cette année qui s'achève aura été marquée par la concrétisation de la construction de la halle-préau, qui est aujourd'hui en service, pour le bien être des écoliers, des enseignants et j'ose l'espérer des parents. Nous avons d'autres projets dans les cartons, alors ...

En avant 2019.

Pour cette année qui débute, nous avons l'ambition, entre autres, de faire aboutir le projet de réhabilitation du bar-restaurant, nous avons pris récemment des décisions importantes pour que ce projet se concrétise le plus rapidement possible.

Comme il n'est pas possible de tout vous dire en quelques lignes, même si vous êtes régulièrement informés de nos décisions par ce bulletin municipal, je vous propose de vous reparler de ce qui s'est passé en 2018 et des objectifs que nous nous sommes fixés pour 2019 et cette fin de mandat, lors de la traditionnelle cérémonie des **vœux de la Municipalité** auxquels vous êtes toutes et tous conviés, qui auront lieu le

**Dimanche 6 janvier à 11 heures
à salle polyvalente.**

En attendant de vous rencontrer, même si durant l'année, les portes de la mairie vous sont très largement ouvertes pour me faire part de vos réflexions ou me questionner, l'équipe municipale se joint à moi, d'ores et déjà pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019.

Bruno GOUJET





Réunion du Conseil Municipal du 24 octobre 2018

Secrétaire de séance : Florent Imbert

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

► **Validation du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2018 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec la Sté Ami-lease pour la réorganisation des postes de téléphone du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale pour un montant de 252,80 € par mois (au lieu de 370,00 € actuellement) et un système de sauvegarde des fichiers des postes du secrétariat avec un loyer mensuel de 29,00 € H.T et 90,00 € de mise en service de la sauvegarde.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec le cabinet de géomètre Denton, pour la modification du plan de division cadastrale de la propriété Goujet et l'implantation du sentier piétonnier aux abords de la halle-préau, d'un montant de 576 € T.T.C.
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat d'une deuxième débroussailleuse pour un coût de 709,00 € T.T.C.
- Monsieur le Maire nous informe du réapprovisionnement de la vaisselle de la salle polyvalente pour un montant total de 582,10 € T.T.C.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec la Sté Cosoluce, pour formation de la secrétaire de mairie concernant le prélèvement à la source, d'un montant de 90,00 €.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

► **Délibération demande de subvention FISAC :**

Monsieur le Maire présente, dans un premier temps, le projet de réhabilitation du bar-restaurant établi par le cabinet d'architectes Choulet.

Dans un second temps, Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention FISAC concernant ce projet, d'un montant de 54 060,00 €. La réponse concernant cette demande est attendue pour le 3e ou 4e trimestre 2019. Il précise que d'autres demandes de subvention seront faites auprès du Département et de la Région.

Le dépôt de la demande de subvention au FISAC est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Informations
Mairie

Du côté des
associations

► **Rapport assainissement collectif 2017 (RPQS) :**

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2017 concernant l'assainissement collectif de la commune. 282 habitants sont concernés par ce service, ce qui représente 129 abonnés. Le volume total facturé est de 9 346 m³ d'eau (21 € pour la part fixe et 0,70 €/m³ pour la part variable).

Ce rapport 2017 est approuvé à l'unanimité.

Ce rapport est disponible en mairie.

Agenda



Réunion du Conseil Municipal du 24 octobre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

5
6
7
8
9

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

10
11

Informations
Mairie

12
13
14
15
16
17
18

Du côté des
associations

19
20
21
22
23

Agenda

24

► Halle-Préau : avenant modificatif marché de travaux :

Monsieur le Maire rappelle l'avenant modificatif concernant les travaux de la halle-préau pris lors de la précédente réunion du Conseil Municipal. Il explique qu'une erreur a été commise pour le lot n°7 « carrelage-faïence » pour l'entreprise Archimbaud. Alors que la précédente délibération concernait une moins-value, il s'agit en fait du montant du décompte général et définitif pour le lot. En conséquence, il faut annuler la délibération prise le 11 septembre pour revenir au montant du marché initial, à savoir 3 119,99 € H.T. qui se traduit par une facture de 3 040,07 € H.T correspondant à 95% du marché et une facture de décompte général et définitif de 159,92 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'annulation de la précédente délibération pour régulariser la situation.

Concernant le lot n°3 « charpente couverture », des travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise Libercier ont généré une nouvelle plus-value de 650,11 € H.T. par rapport au marché initial. Elle s'ajoutera à la plus-value de 5 938,93 € H.T votée lors de la précédente réunion du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux supplémentaires et la nouvelle-plus-value générée.

► Convention déneigement avec le Département (RD640) :

Daniel Vermare informe que le Département a classé les voiries suivant des catégories. Suite à ce classement, nous sommes concernés par la RD 640 qui relie Longessaigne à la route de Villechenève qui est classée en type S5 (interventions entre 7h30 et 16h30). Le Département donne la possibilité aux communes qui le souhaitent de gérer directement ces interventions sur ce type de voie. La prise en charge des interventions sous la responsabilité de la commune peut s'envisager au travers d'une convention qui prévoit une compensation financière de l'ordre de 150 € à 200 € par kilomètre.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable dans le souci de l'intérêt des usagers pour accélérer le déneigement, d'autant plus que c'est un passage obligé pour les engins de déneigement.

► Convention SPA 2019 :

Reporté ultérieurement.

► Compte-rendu commission voirie et nouvelle convention déneigement du territoire communal :

Suite à la démission de l'agriculteur qui effectuait le déneigement, il a été fait appel à un nouveau prestataire, en la personne d'Edouard Notin, qui effectuera les travaux dans le cadre de la même convention que précédemment.



Réunion du Conseil Municipal du 24 octobre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

► Compte-rendu des commissions bâtiments (rénovation éclairage salle polyvalente etc...) :

- Rénovation éclairage salle polyvalente : Michel Rampon présente plusieurs devis pour la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente dans un souci d'amélioration et d'économie d'énergie (entreprises EGDB, GEMC, CG Fluides). Après examen des trois devis, l'entreprise CG Fluides est retenue pour un montant de 12 666 € H.T. Un appel à projet sera lancé au niveau du département.
- Aménagement cour de la cure : Cet aménagement sera effectué par les agents communaux. Un réseau d'eau pluvial va être créé et sera raccordé au réseau laissé en attente lors de la création de la halle-préau. Un embellissement de la cour sera réalisé avec la création d'un chemin piétonnier.

► Questions et informations diverses :

- Appel à projet : L'EHPAD de L'Arbresle souhaite déposer un appel à projet pour la création d'un accueil de jour itinérant pour les personnes nécessiteuses et a sollicité la commune pour l'utilisation de la salle des sociétés et/ou la Maison des Associations un jour par semaine.
- L'Assemblée Générale de l'OGEC aura lieu le 16 novembre. Les membres du Conseil Municipal sont invités.
- Garderie périscolaire : La subvention annuelle allouée par la CAF pour l'accueil périscolaire sera supprimée à compter de janvier 2019. Cela représentait un montant de 880,00 €.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Le vendredi 18 janvier 2019 de 16h15 à 19 h

Le samedi 19 janvier 2019 de 9h à 12h



**AU LOCAL TECHNIQUE
HALLE-PREAU**





Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Secrétaire de séance : Baptiste Marjollet

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte ren-
du
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

► Validation du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 octobre 2018 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Lardellier pour le site de la halle-préau (garde-corps rampe d'accès 5 000 € H.T et mains courantes 1 780 € H.T). Ces travaux se situent en dehors du marché public.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Patay pour l'achat d'une table inox et un robinet mélangeur pour la salle polyvalente pour un montant de 571,20 € T.T.C.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de 650 € pour la sonorisation de la fête du pain 2019 avec l'entreprise Florent Bally.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise Rochetaillée pour un montant de 9 464,30 € H.T pour les panneaux, mâts, plaques et numéros de rue pour l'adressage communal.

► Répartition Amendes de police :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en date du 15 mai 2018 sollicitant l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 316 € au titre de la répartition 2018 des produits des amendes de police pour la réalisation des travaux et aménagements suivants :

- Réfection des trottoirs devant la station multiservices
- Réalisation du plan d'adressage sur la zone rurale

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette subvention.

► Décisions modificatives / Budget principal 2018 (section investissements) :

Le Conseil Municipal, sur propositions de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires au paiement et à la régularisation de certaines dépenses avant la fin de l'année 2018 et dont le détail figure ci-dessous :

Section d'investissement :

- Compte 020 (Dépenses imprévues)	-	3 360,00 €
- Compte 1641 (Emprunts)	+	1 200,00 €
- Compte 202 (Numérisation PLU au format CNIG)	+	2 160,00 €

Section d'investissement :

- Compte 020 (Dépenses imprévues)	-	11 000,00 €
- Compte 2111 / Opération n° 53 (actions foncières)	-	10 000,00 €
- Compte 2313 / Opération n° 52 (Halle-Préau)	+	21 000,00 €



Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

► Fixation forfait communal et convention OGEC (année scolaire 2018/2019) :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'OGEC et la Mairie. Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école.

Après présentation du budget prévisionnel fourni par l'OGEC, Monsieur le Maire ouvre le débat et demande à l'assemblée de se prononcer afin de fixer le forfait communal. A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal fixe le forfait communal, pour l'année scolaire 2018/2019, à 550 € par enfant. Ce qui représente un montant de subvention annuelle de 39 050 € pour 71 élèves présents à la rentrée.

► Fixation des tarifs cantine scolaire au 01/01/2019 :

La commission aux affaires scolaires s'est réunie afin de travailler sur l'actualisation du prix des repas cantine. Elle nous présente le coût de revient alimentaire pour un repas (2,16 € en 2017/2018, 2,41 € en 2016/2017), ainsi que le nombre de repas distribués (4 681 en 2017/2018, 4 781 en 2016/2017).

Après avis de la commission, Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix des repas enfants en passant de 4,10 € à 4,20 €. Le tarif des repas adultes passe de 4,60 € à 4,70 €.

Après débat et vote, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces nouveaux tarifs de repas applicables à partir du 1er janvier 2019.

► Approbation convention Département (déneigement R.D 640) :

Monsieur le Maire donne lecture de la convention qui a pour objet de définir les limites d'intervention sur le réseau routier départemental lors des opérations de surveillance, salage et/ou de déneigement entre le Département du Rhône et la Commune de Longessaigne, ainsi que les conditions financières correspondantes.

Monsieur le Maire demande d'approuver cette convention de mise à disposition établie entre la commune de Longessaigne et de Département du Rhône, d'accepter la proposition du Département d'assurer le déneigement de la RD 640 et de l'autoriser à signer la convention. La prise en charge du Département s'élèvera à 800 € pour l'hiver 2018/2019.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de cette convention.

► Délibération pour actualisation de la convention déneigement :

Ce point a été rajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Daniel Vermare, adjoint en charge de la voirie, rappelle qu'une convention a été signée entre la Mairie et Mr Edouard Notin, pour réaliser des travaux de déneigement sur le territoire communal.

Compte tenu de la variation des indices de revalorisation, qui ont été prévus et définis antérieurement, la commission voirie propose une augmentation du tarif de cette convention, pour passer le coût horaire de 52,50 à 55,50 € HT. Le Conseil Municipal accepte cette proposition, à l'unanimité

► Aides aux activités (animations sportives, centre de loisirs) CCMDL pour l'année 2019 :

Cette décision est reportée à un prochain Conseil.



Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

► Fixation des tarifs locations salles au 01/01/2019 :

Constatant l'évolution des indices du coût de la construction, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente, de la salle de la cantine et de la salle de cinéma.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs de location pour l'année 2019 présentés ci-dessous.

	Tarifs 2019
Salle de la cantine	87 €
Supplément pour utilisation le lendemain	44 €
Salle de cinéma	61 €
Supplément pour utilisation le lendemain	31 €

	Associations communales	Particuliers de la Commune	Personnes de l'extérieur	Jeunes de la Commune 18 – 20 ans
Location de la salle polyvalente pour les bals pu-	357 €	Non louée	Non louée	Non louée
Location de la salle polyvalente seule avec utilisa-	61 €	158 €	245 €	76 €
Location de la salle polyvalente avec la cuisine (+ une recharge de	61 €	245 €	372 €	122 €

Le supplément de tarif pour l'utilisation de la salle polyvalente jusqu'au lendemain est de 122 €. Le montant de la caution reste fixé à 200 €.

► Fixation des tarifs concessions cimetière au 01/01/2019 :

Constatant l'évolution des indices du coût de la construction et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de l'augmentation des tarifs des concessions trentenaires au cimetière qui seront applicables à compter du 01/01/2019.

Columbarium	Achat
Case funéraire trentenaire (2 personnes)	415 €
Jardin du souvenir (dispersion des cendres)	125 €

	Achat	Renouvellement
Concession simple	628 €	180 €
Concession double	888 €	300 €
Concession simple avec ré hausse	730 €	180 €
Concession double avec ré hausse	1 030 €	300 €



Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

► Adressage communal (validation des noms des voiries et espaces publics) :

La commission Ad'Hoc pour la mise en place de l'adressage communal s'est réunie, à plusieurs reprises, afin de déterminer le nom des voiries de l'ensemble du territoire communal. Une présentation définitive est faite au Conseil Municipal qui approuve les propositions. Une annexe ci-jointe liste les noms des rues et espaces publics. La commande a été validée auprès du fournisseur, en prévision d'une distribution à la population à la fin du 1er trimestre 2019.

► Proposition de location garage / bâtiment Boiron J. :

Monsieur Cyril PERRASSE se retire de la salle.

Vu la demande formulée par Monsieur Cyril PERRASSE.

Monsieur Le Maire propose au Conseil municipal de louer le garage appartenant à la commune et situé dans le bâtiment BOIRON Jeanne .

Monsieur le Maire explique que cette location serait faite à titre précaire et débiterait à compter du 1er janvier 2019. Le terme de cette location n'est pas précisément défini car il sera fonction du démarrage des travaux de ce bâtiment, à savoir dans le courant de l'année 2019.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande et fixe le tarif de la location à 60 € par trimestre à partir du 1^{er} janvier 2019.

► Fiscalisation des contributions 2019 (SIEMLY, SIVOS, SYDER) :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la participation communale au SIVOS du collège de Sainte Foy l'Argentière d'un montant de 126,53 € pour l'année 2018, soit assurée comme par le passé, par recouvrement direct sur les contribuables. Pour l'année scolaire 2018-2019, 5 élèves de la commune sont scolarisés au collège.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la contribution au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY) qui s'élève à 1 875,78 € pour l'année 2019, soit 3,06 € par habitant (3 € en 2018). Comme pour les années antérieures, il propose que cette participation soit assurée par recouvrement direct sur les contribuables. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition. En l'absence des montants relatifs au Syndicat Intercommunal d'Electricité (pour l'éclairage public et, le conseil en énergie partagé), la décision concernant le SYDER est reportée à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

► Convention S.P.A pour l'année 2019 :

M. le Maire rappelle la convention établie entre la Commune de Longessaigne et la SPA (Société Protectrice des Animaux). Cette convention a pour but de déterminer les conditions et modalités de prise en charge des animaux. En effet, la commune ne disposant pas de fourrière communale, elle confie à la SPA de Lyon et du Sud-Est le soin d'accueillir et de garder les chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, qu'elle a capturé.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette convention pour un coût de 0,40 € par habitant (0,35 € par habitant en 2018), soit un montant de 239,20 € pour l'année 2019 pour 598 habitants.

► Désignation délégué R.G.P.D (Règlement Général sur la Protection des Données) :

La décision est reportée au prochain Conseil.



Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 24/10/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 12/12/2018	5 6 7 8 9
Compte rendu Conseil Municipal du 19/12/2018	10 11
Informations Mairie	12 13 14 15 16 17 18
Du côté des associations	19 20 21 22 23
Agenda	24

► Convention assistance juridique CDG 69 pour l'année 2019 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a recours à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône depuis 1995 (mise à disposition de juristes auprès des communes pour répondre à diverses questions). Le coût de la participation communale pour l'année 2019 est fixé à 533 € (contre 521 € en 2018).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette participation.

► Travaux réhabilitation / local artisanal Salle des Sociétés et mise à disposition du R.A.M :

Michel Rampon rappelle la demande de mise à disposition de la salle des Sociétés pour le Relais d'Assistants Maternelles du territoire. Il informe que la demande de subvention auprès de la CAF pour des travaux n'a pas abouti. Après débat, le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux dans le courant de l'année 2019. Une réflexion est en cours pour demander une subvention au Département.

► Bar-Restaurant : lancement travaux, demandes de subventions, etc... :

En raison d'un ordre du jour chargé, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se réunir très rapidement, lors d'une prochaine réunion fixée au mercredi 19 décembre, pour prendre une décision sur le lancement des travaux de réhabilitation des locaux pour le bar-restaurant, malgré l'attente de réponses aux demandes de subventions.

► Compte-rendu de réunions des commissions communales et intercommunales :

- Salle polyvalente : une réflexion est en cours pour demander une subvention au Département pour un montant estimé à 6 000 € pour la réfection de l'éclairage de la salle polyvalente.
- Commission Bâtiments : Après examen de trois devis présentés pour la signalisation de la place handicapée de la halle-préau et des travaux d'accessibilité, l'entreprise BECmarquage a été retenue pour un montant de 1 818,80 € H.T.
- Alain Chaussende fait le compte-rendu de réunions intercommunales du SYDER et du SIEMLY. Il fait aussi le compte-rendu de la réunion communautaire pour le transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020. Cette phase 1 correspond à l'état des lieux des installations des différentes communes.
- PLU : Monsieur le Maire informe que la numérisation au format CNIG a été réalisée par le bureau d'études « Latitude ». Après vérifications par nos soins, le document d'urbanisme pourra être publié sur le site Géoportail, accessible à tous.

► Questions et informations diverses :

- Monsieur le Maire nous informe du changement de fournisseur d'électricité, dans le cadre de l'achat groupé avec le SYDER, à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 3 ans. Le choix s'est porté sur l'opérateur Direct Energie.
- Monsieur le Maire nous informe de l'intervention du SYDER, pour l'installation de lampadaires aux abords de la Halle-Préau, et de modifications de nos installations (séparation du neutre commun et tableau électrique sur transformateur église). Les travaux sont en cours.
- Une rencontre est programmée le 28 décembre avec les élus, les agents communaux et les membres des associations communales pour les remercier de leurs diverses actions tout au long de l'année.
- Vœux de la Municipalité : la cérémonie aura lieu le dimanche 6 janvier à la salle polyvalente.
- Sacs poubelles : la distribution aura lieu au local technique de la halle-préau les 18 et 19 janvier.



Réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 24/10/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 12/12/2018	5 6 7 8 9
Compte rendu Conseil Municipal du 19/12/2018	10 11
Informations Mairie	12 13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21 22 23
Agenda	24

Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

Excusés : Jean-Paul Ducreux (pouvoir donné à Bruno Goujet), Daniel Vermare (pouvoir donné à Stéphane Rimaud)

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de l'achat de plateaux et un support sac poubelle pour la salle polyvalente à l'entreprise Patay pour un montant de 173,52 €.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'entreprise BEC-marquage pour un montant de 1 818,80 € H.T. pour la signalisation d'une place handicapée sur le parvis de la halle-préau et de travaux relatifs à l'accessibilité sur les marches d'escalier.

► Bar-Restaurant : décision de lancement des travaux, financements, etc... :

Monsieur le Maire rappelle l'estimatif du cabinet d'architecte Choulet pour les travaux au Bar-Restaurant, qui s'élèveraient à 264 700 € (dont honoraires architecte) et informe des financements possibles. Une subvention auprès du FISAC a été déposée pour un montant de 54 060 €. D'autres subventions pourront être demandées auprès du Département et de la Région pour un montant global estimé à 150 000 €. Des contacts ont déjà été pris avec le Conseiller départemental et la Conseillère régionale. Des réponses fermes et définitives ne sont attendues que pour la fin de l'année 2019. Pour ne pas hypothéquer le démarrage de ce chantier, Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur le lancement de l'opération, notamment la demande de permis de construire, le choix d'un bureau de contrôles techniques, la préparation d'un appel d'offres aux entreprises, dans le cadre d'un marché public, et cela sans attendre les réponses à nos demandes de subventions. Il précise que nous avons déjà budgété 80 000 € sur le budget 2018.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour lancer ce programme de travaux.

► Proposition achat Maison Dupeuble (Rue de la Mairie) :

Ce point a été rajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur rappelle la décision de mise en vente de cet immeuble, en date du 25 octobre 2017, et la signature d'un mandat de vente avec l'agence immobilière Campagn'Immo. Ce mandat de vente expirant le 2 mars 2019, pour une proposition de prix (frais d'agence inclus) de 98 000 € (après avenant en date du 05/07/2018). Après plusieurs visites de clients potentiels, et en date de ce jour, l'agence nous fait part d'une offre d'achat (après négociations) pour un montant de 90 500 € (commissions d'agence incluses de 5 000 €), soit un prix net vendeur de 85 500 €. Considérant qu'il s'agit là d'une offre sérieuse, ferme et définitive, il soumet cette proposition à l'approbation des élus.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette offre d'achat et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire, notamment la signature d'un compromis de vente, en l'étude du cabinet de notaires Cachard-Berger, choisi d'un commun accord avec l'acheteur, ainsi que faire réaliser les diagnostics techniques réglementaires et le découpage parcellaire par un géomètre-expert.

► Aides aux activités (animations sportives, centre de loisirs) CCMDL pour l'année 2019 :

Dans l'attente de différents scénarios envisageables, cette décision est à nouveau reportée à une prochaine réunion



Réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 24/10/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 12/12/2018	5 6 7 8 9
Compte rendu Conseil Municipal du 19/12/2018	10 11

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda 24

► Missions locales (insertion, emploi des jeunes) : motion de soutien :

Monsieur le Maire informe les élus municipaux du lancement, par l'Etat, d'une expérimentation de fusion-absorption des Missions Locales et des agences de Pôle Emploi. Il rappelle le rôle des Missions Locales, dans l'accompagnement et l'insertion de tous les jeunes de 16 à 25 ans. Il précise qu'au niveau local, la Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais, présidée par Régis Chambe (actuel président de la CCMDL) intervient sur un territoire de 35 communes, avec des permanences de proximité au nombre de 16, assurant un maillage territorial efficace, pour la prise en charge et l'accompagnement de jeunes, très souvent en grande difficulté (problèmes de formation, de mobilité, etc...) et ce sont pas moins de 2186 jeunes, sortis du système scolaire qui ont pris contact en 2017, pour des résultats éloquentes (735 contrats de travail signés, 68 contrats d'alternance ou de professionnalisation et 189 jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes). Cette structure, de part sa spécificité et son professionnalisme, permet d'amener les jeunes à passer d'une demande d'ordre social à une demande liée à l'emploi.

Pour toutes ces raisons, les élus rappellent leur attachement à la Mission Locale de notre territoire et refuse de participer à toute expérimentation de fusion des Missions Locales au sein de Pôle Emploi et soutiennent les démarches visant reconnaître le rôle central des Missions Locales comme le service public d'accompagnement et de l'insertion des jeunes, tout en souhaitant le renforcement du partenariat avec Pôle Emploi, avec l'interconnexion des systèmes d'information, par exemple.

Monsieur le Maire soumet cette motion de soutien au Conseil Municipal, qui l'approuve, à l'unanimité

► Désignation délégué R.G.P.D (Règlement Général sur la Protection des Données) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nouvelle réglementation relative à la protection des données personnelles applicable à partir du 25 mai 2018. Dans un premier temps, il est nécessaire de désigner un délégué à la commission RGPD. Après concertation, Daniel Vermare est désigné à l'unanimité. Monsieur le Maire sera responsable de traitement. Ces deux personnes auront en charge la mise en œuvre du RGPD pour la commune.

Après demande d'un certain nombre d'élus, la communauté de communes des Monts du Lyonnais nous accompagnera dans cette démarche.

► Terrain pour la caserne des pompiers aux Auberges :

Monsieur le Maire nous informe que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour finaliser l'acquisition de ce terrain de 1515 m² à la CCMDL pour un montant de 30 300 €, en vue d'une donation au SDMIS. Pour cela, il est nécessaire d'établir une convention entre les 3 communes (Montrottier, Villechenève, Longessaigne), la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et le SDMIS, pour formaliser l'acquisition, la donation au SDMIS et la répartition du prix d'achat, en fonction du nombre d'habitants, tel que prévu dans notre accord de janvier 2015. En définitive, cela représente pour la commune, une dépense de 6 363 €, alors que nous avons budgété une somme de 9 000 €. Le Conseil Municipal, approuve les termes de cette convention et autorise le Maire à la signer

► Questions diverses :

- Voirie : la dotation intercommunale passera de 48 206,91 € en 2018 à 52 261,80 € pour l'année 2019.
- Trésor Public : La perception de Saint Laurent de Chamousset va fermer le jeudi 27 décembre à 12h30. A compter du 2 janvier, les activités seront transférées à Saint-Symphorien sur Coise.
- Gymnastique : nouvelle activité (Fitness, etc...), à compter du 7 janvier 2019. les séances auront lieu les mardis soir entre 19h15 et 20h à la salle de cinéma.

Contact : Isabelle YVOREL



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu	
Conseil	2
Municipal du	3
24/10/2018	4
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
12/12/2018	8
Compte rendu	9
Conseil	10
Municipal du	11
19/12/2018	
	12
	13
Informations	14
Mairie	15
	16
	17
	18
	19
Du côté des	20
associations	21
	22
	23
Agenda	24

ADRESSAGE COMMUNAL NOMS DES RUES ET ESPACES PUBLICS

Allée des Primevères	Cour Martin
Allée du Chanet	Cour Saint-Just
Chemin de Chancolan	Grande Rue
Chemin de l'Arquillère	Impasse du Bois d'Aillands
Chemin de la Basse Collonge	Impasse Dalbeyron
Chemin de la Brigadée	Impasse de la Brigadée
Chemin de la Brosse	Impasse de la Demi-Lune
Chemin de la Chaize	Impasse de la Flachère
Chemin de la Chanée	Impasse de la Plaine
Chemin de la Collonge	Impasse de Montlit
Chemin de la Demi Lune	Impasse de Pinfolet
Chemin de la Grand Maison	Impasse des Filleuls
Chemin de la Guillona	Impasse des Loisirs
Chemin de la Mazalière	Impasse des Primevères
Chemin de la Molle	Impasse des Ruelles
Chemin de la Mure	Impasse du Calvaire
Chemin de la Paissée	Impasse du Canet
Chemin de la Plaine	Impasse du Crêt Midon
Chemin de la Roche	Impasse du Lavoir
Chemin de la Verchère	Impasse du Moulin
Chemin de Molagy	Impasse du Parc
Chemin Delorme	Impasse du Rocher
Chemin des Combes	Impasse du Sourd
Chemin des Coquetiers	Impasse du Stade
Chemin des Côtes	Impasse du Vire
Chemin des Eglantiers	Montée de l'Eglise
Chemin des Filleuls	Place de l'Eglise
Chemin des Vernes	Place de la Bascule
Chemin du Canet	Place des Ecoles
Chemin du Chanet	Place du 19 Mars 1962
Chemin du Crêt Midon	Route de Feurs
Chemin du Drivon	Route de Montrottier
Chemin du Gout	Route de St Laurent
Chemin du Pavé	Route de Villechenève
Chemin du Perrier	Route du Giraud
Chemin du Planu	Rue de la Mairie
Chemin du Pont de l'Ane	Rue de Pinfolet
Chemin du Sourd	Rue de Rampot
Chemin du Suyer	Rue des Jardins du Bourg
Chemin du Tardy	Rue du Cimetière
Chemin du Thévenet	Rue du Lavoir
Chemin du Thuinard	Rue du Monument
Chemin du Truchet	
Chemin du Vire	
Chemin Le Prou	
Chemin Roncari	



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

FINANCES PUBLIQUES

**LE PRÉLEVEMENT
À LA SOURCE
ÇA CHANGE QUOI
POUR MOI ?**

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

**RÉDUCTIONS
ET CRÉDITS D'IMPÔT**

Le principe ne change pas. Les réductions et crédits d'impôt acquis une année me sont restitués l'année suivante.

ET MES REVENUS DE 2018 ?

L'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé.

Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

**Retrouvez plus d'informations sur les sites
prelevementalsource.gov.fr
et impots.gov.fr**

0 811 368 368 Service 0,06 € / min + prix appel

**LE PRÉLEVEMENT
À LA SOURCE
ÇA CHANGE QUOI
POUR MOI ?**

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

**Retrouvez plus d'informations sur les sites
prelevementalsource.gov.fr
et impots.gov.fr**

0 811 368 368 Service 0,06 € / min + prix appel

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

FINANCES PUBLIQUES

**LA TRESORERIE DE SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET FERMERA
DEFINITIVEMENT SES PORTES AU PUBLIC
LE JEUDI 27 DECEMBRE 2018 A 12H30.**

A compter du 2 janvier 2019, l'encaissement des recettes communales (cantines, crèches, garderies, centres de loisirs, ...) et des impôts sera transféré à :

TRESORERIE DES MONTS DU LYONNAIS
110 AVENUE DE LA LIBERATION
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Horaires d'ouverture :
les lundi, mardi et jeudi de 9H00 à 12H00
le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16H30
Fermée le vendredi

Téléphone : 04 78 48 42 06



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

5
6
7
8
9

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

10
11

Informations
Mairie

12
13
14
15
16
17
18

Du côté des
associations

19
20
21
22
23

Agenda

24



A la Mission Locale vous bénéficiez :

- D'un suivi gratuit et personnalisé
- De conseils de professionnels
- D'un accompagnement à l'emploi, la formation ou la vie quotidienne
- De rencontres avec des employeurs et de visites d'entreprises locales
- Des aides de l'État ou de la Région pour les jeunes



Vous voulez vous orienter, Vous former ?



La Mission Locale vous accompagne dans le choix de votre orientation et dans la recherche d'une formation.

Vous pouvez :



Vous informer sur les métiers, les secteurs et l'accès à la formation professionnelle.

Obtenir des précisions sur vos droits à la formation et ouvrir votre compte personnel d'activité.



Élaborer avec votre conseiller votre projet professionnel.

Définir un projet pour vous permettre d'accéder à la formation professionnelle.



Étudier les prises en charge financières. Votre Conseiller établit votre dossier de candidature et assure le suivi ponctuel avec l'organisme de formation.



La Mission Locale dispose de différents services et outils pour vous aider dans votre recherche d'emploi.

Vous pouvez :



Consulter les offres d'emploi de ses partenaires à la Mission Locale.



Bénéficier des services d'aide à la recherche d'emploi afin de préparer au mieux votre candidature.



Profiter de l'expérience de votre conseiller pour réaliser votre CV, écrire une Lettre de Motivation.

Créer votre profil candidature sur les réseaux sociaux.



Être mis en relation avec des employeurs.

Être conseillé(e) sur les mesures et les contrats.

Être préparé(e) à un entretien d'embauche lors de simulations.



La Mission Locale Rurale Nord Ouest Rhône compte 8 lieux d'accueil afin d'être au plus proche des jeunes de notre territoire. Ainsi, vous pouvez nous retrouver à **Thizy les Bourgs, Amplepuis, Cours, Tarare** (siège social), **L'Arbresle, Sain Bel, Lentilly et Saint Laurent de Chamouset**.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter au 04.74.05.00.30



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24



Les animatrices des Maisons de Services au Public de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais vous accueillent à Saint Laurent de Chamousset et Saint Symphorien sur Coise pour vous aider dans vos démarches :

- Vous cherchez un emploi ?
- Vous avez besoin de refaire votre carte grise, permis de conduire... ?
- Vous souhaitez des informations concernant votre retraite, les allocations familiales, la Sécurité sociale ?
- Vous avez besoin d'aide pour compléter un dossier de logement social, pour l'emploi à domicile ou les CESU ?
- Documentation santé

Les animatrices vous accompagnent dans vos démarches en ligne : impôts, pôle emploi, CAF, CPAM, préfecture.

Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante sont à votre disposition.

Les permanences de nos partenaires vous permettent également d'avoir accès à votre dossier et vous fournir des renseignements personnalisés :

Maison de Services au Public à SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET 122 avenue des 4 cantons Tel. 04 74 26 50 78 Ouvert lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30			Maison de Services au Public à SAINT SYMPHORIEN SUR COISE 57 rue des Tanneries Tel. 04 78 19 05 14 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h		
EMPLOI					
Mission Locale Accueil des jeunes de 16 à 26 ans Lundi et jeudi matin Sur RDV au 04 74 05 00 30		Solidarités Nouvelles face au Chômage Accompagnement gratuit et personnalisé vers l'emploi Sur RDV au 06 79 31 13 15		Mission Locale Accueil des jeunes de 16 à 26 ans Mercredi et Jeudi Sur RDV au 04 72 59 18 80	
ADMINISTRATIONS					
CAF du Rhône Mardi de 9h à 10h30 Sur RDV	CPAM (sécurité sociale) Jeudi de 9h à 12h Sans RDV	MSA Ain-Rhône Vendredi de 9h à 12h Sans RDV	CAF du Rhône Mardi de 10h30 à 12h Sur RDV	CPAM (sécurité sociale) Vendredi de 9h à 12h Sans RDV	MSA Ain-Rhône Lundi de 9h à 12h Sans RDV
PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES					
Avocat Sur RDV			Avocat Sur RDV		Conciliateur de justice Sur RDV
BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE			RETRAITE		
Accueil premier niveau Orientation Logiciel Inforizon - Documentation Accompagnement à la recherche de stage, à la réalisation de CV et lettre de motivation			CICAS (caisses de retraite complémentaire) Le 4ème mercredi du mois Sur RDV au 0820 200 189		
ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS NUMERIQUES					
Ateliers informatiques gratuits – tous niveaux			Ateliers informatiques gratuits – tous niveaux		



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

5
6
7
8
9

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

10
11

Informations
Mairie

12
13
14
15
16
17
18

Du côté des
associations

19
20
21
22
23

Agenda

24

Le réemploi : une opération bénéfique pour la planète que la Ressourcerie des Monts du Lyonnais s'emploie à développer

Meubles, électroménager, vêtements, jouets, vaisselle, livres, ... un quart des objets qui nous entourent pourraient trouver une seconde vie ... En France, seuls 2,5 % sont réemployés actuellement. La Ressourcerie des Monts du Lyonnais veut accélérer la prise de conscience des habitants de son territoire.

Le Réemploi propose concrètement de donner une seconde vie à un objet qui n'est pas encore un déchet en vue de prolonger sa durée de vie et d'usage plutôt que de le jeter. Cette démarche est de plus en plus ancrée dans l'esprit de tout un chacun. La Ressourcerie des Monts du Lyonnais le constate au quotidien avec pour 2018, une augmentation conséquente de + 35 % des tonnages d'objets qui lui sont confiés (par rapport à 2017).

Par rapport au recyclage, trop souvent présenté à tort comme l'unique alternative à la surconsommation, privilégier le réemploi permet aussi de créer de l'activité et de l'emploi au niveau local, de développer l'insertion professionnelle et de favoriser l'accès à la consommation au plus grand nombre en permettant aux citoyens de se procurer des biens à prix réduits.

La Ressourcerie des Monts du Lyonnais collecte tous les objets du quotidien, et œuvre ensuite à les revaloriser soit en les proposant dans ses boutiques de Chazelles sur Lyon et de Saint Symphorien sur Coise ou lors de ventes exceptionnelles à des prix tout doux, soit en les orientant pour ceux qui ne peuvent pas être sauvés dans la bonne filière de recyclage. Pour accélérer la prise de conscience de l'intérêt du réemploi et changer le regard que la société porte sur les déchets, la Ressourcerie des Monts du Lyonnais se déplace dans les classes, les établissements scolaires, les communes, les entreprises, les collectivités, les marchés ... pour réaliser des ateliers de sensibilisation, de prévention et de récup'créative.

Retrouvez toutes les informations sur les activités et services de la Ressourcerie des Monts du Lyonnais (ateliers, aérogommeuse, collecte, déménagements sociaux) sur : www.ressourcerie-lebonplan.fr et suivez son actualité sur sa page Facebook : @RessourcieriedesMontsduLyonnais

Boutique de Chazelles sur Lyon (14 rue de Saint Galmier - 09.82.35.90.72) : ouverte tous les mardis et samedis de 9 h à 12 h, les vendredis de 15 h à 18 h
Magasin de Saint Symphorien sur Coise (181 bd du 11 novembre - 04.78.19.79.95) : ouvert tous les mercredis et samedis de 9 h à 12 h





Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

5
6
7
8
9

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

10
11

Informations
Mairie

12
13
14
15
16
17
18

Du côté des
associations

19
20
21
22
23

Agenda

24

Parc Eco Habitat
Plateforme *Locale* de la *Rénovation*

Comment rénover votre logement, améliorer votre confort, faire des économies d'énergie ET bénéficier d'aides ? On vous dit tout...

Les agents du Parc Eco Habitat vous informent, vous conseillent, **GRATUITEMENT** sur les travaux de rénovation à privilégier ainsi que sur les démarches à suivre. Les conseillers experts en rénovation du Parc Eco Habitat font partie du réseau FAIRE (pour Faciliter, Accompagner, Informer sur la Rénovation Énergétique). Il s'agit d'une signature commune lancée par l'Etat pour rassembler et rendre lisibles tous les acteurs de la rénovation énergétique.

Pour bénéficier des aides financières pour votre projet, il est essentiel de **NE PAS démarrer** les travaux avant d'avoir rencontré un conseiller du Parc Eco Habitat. *M. Gérard Pollet, habitant Montrottier, nous parle de son expérience avec ce service : « ... il faut se faire conseiller, il y a dans les Monts du Lyonnais des gens compétents et disponibles, en particulier au Parc Eco Habitat, il faut aller les voir.... Il faut prendre son temps... faire des choix, ne pas se précipiter et chercher à faire des choses biens ... différer certains travaux plutôt que tout faire en qualité minimale... »*

Quelques chiffres : **540 000€** d'aides financières de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais versées aux habitants pour des travaux de rénovation énergétique. **6 500 000€**, c'est le montant de dépenses des travaux de rénovation déclaré aux impôts en 2015 sur les Monts du Lyonnais.

85% des habitants font appel à des entreprises formées (RGE) du territoire des Monts du Lyonnais pour leurs travaux.

120 professionnels du bâtiment ont été formés depuis 2015 par le Parc Eco Habitat.

Le Parc Eco Habitat c'est pour votre projet :

- Un accompagnement personnalisé
- Un conseiller unique du début jusqu'à la fin
- Une aide technique et financière pour mener à bien vos travaux

Venez-vous renseigner : Parc Eco Habitat 293 Chaussée Beauvoir
69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE - 04 72 66 14 30 - parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

**Monts du
Lyonnais**
Communauté
de communes

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du 3
24/10/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
12/12/2018 8
9

Compte rendu
Conseil 10
Municipal du 11
19/12/2018

Informations
Mairie

12
13
14
15
16
17
18

Du côté des
associations

19
20
21
22
23

Agenda 24

FETE DE LA SAINTE BARBE

Les Sapeurs Pompiers du casernement de Montrottier
invitent la population

**le samedi 19 janvier 2019 à 19h
à la salle des fêtes de Montrottier**

Diplômes, grades et médailles seront remis à l'occasion de cette
cérémonie, qui sera clôturée par le verre de l'amitié.

à La Collonge - 69770 LONGESSAIGNE

Découvrir et/ou approfondir :

- ~ Méditations pleine conscience
- ~ Reïki (soins, et stages initiations au Reïki)
- ~ Massages détente - Touchers drainants

Renseignements :
Françoise LAGRANGE
09 61 67 48 08
fr-lagrange@orange.fr



Le Fournil

Le fournil recherche homme/femme de ménage pour effectuer 4h/mois après les heures d'ouvertures.

Pour plus d'information contacter Charlene MOULIN au 06.66.20.56.86 ou directement au Fournil



Du côté des associations

OASIS

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du 3
24/10/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
12/12/2018 8
9

Compte rendu
Conseil 10
Municipal du 11
19/12/2018

12
13
Informations 14
Mairie 15
16
17
18

19
20
Du côté des 21
associations 22
23

Agenda 24

L'assemblée générale de l'association « L'oasis bédouine » a eu lieu le 19 octobre 2018. Cette association présente sur le village depuis une dizaine d'années a pour vocation d'apporter un soutien moral et financier à des familles fragilisées. Nous soutenons principalement Julie et sa famille, afin de l'aider à poursuivre sa scolarité et qu'elle puisse acquérir un maximum d'autonomie.

Lors de l'année 2019, notre association organisera une activité afin d'assurer quelque peu ses finances pour poursuivre ses engagements dans de bonnes conditions.



Bibliothèque

Pour information cette année, il n'y aura pas d'animation lors des ateliers Ecole/bibliothèque.

En fait les bénévoles ne sont plus suffisamment disponibles.

Les enfants iront tout de même une fois par mois à la bibliothèque avec l'école et pourront emprunter des ouvrages.

Il est bien évident que si des personnes sont intéressées pour consacrer du temps lors de ses ateliers, elles sont les bienvenues.



Du côté des associations

Familles Réunies

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du 3
24/10/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
12/12/2018 8
9

Compte rendu
Conseil 10
Municipal du 11
19/12/2018

Informations 12
Mairie 13
14
15
16
17
18

Du côté des 19
associations 20
21
22
23

Agenda 24



Assemblée Générale Familles Réunies Longessaigne

Aura lieu le

VENDREDI 25 JANVIER 2019

*A la Maison des Associations
De LONGESSAIGNE
A 20h30*

- Compte rendu moral
- Compte rendu financier
- Election du conseil d'administration
- Questions diverses...

Les cartes d'adhérents seront en vente ce jour-là ou
lors des vœux du maire le 06 Janvier 2019 à la salle polyvalente.

Nous comptons sur votre présence.



AG : Le 25 Janvier 2019

Carnaval : Le 10 Mars 2019

Fête des mères : Le 26 Mai 2019

Activité d'été : Le 6 Juillet 2019

Activité d'automne : le 5 octobre 2019



Du côté des associations

Familles Réunies

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

5
6
7
8
9

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

10
11

Informations
Mairie

12
13
14
15
16
17
18

Du côté des
associations

19
20
21
22
23

Agenda

24

LONGESSAIGNE

Dimanche 10 mars



à 10h30

Carnaval

**Départ place du village pour un défilé
dans les rues suivi d'une dégustation
de bugnes avec le verre de l'amitié.**



Nous vous attendons nombreux !

organisé par
l'association

Familles Réunies



Du côté des associations

Classes en 9

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du 3
24/10/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
12/12/2018 8
9

Compte rendu
Conseil 10
Municipal du 11
19/12/2018

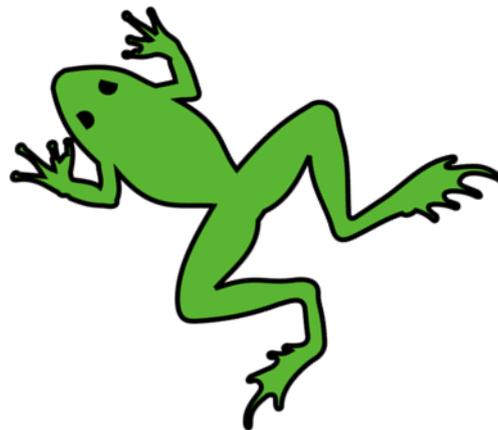
12
13
Informations 14
Mairie 15
16
17
18

19
20
Du côté des 21
associations 22
23

Agenda 24

A NOTER DANS VOS AGENDAS

SAMEDI 16 MARS 2019



**SOIREE GRENOUILLES
CLASSE EN 9**

22€

ENEZ NOMBREUX





Du côté des associations

Classes en 9

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 24/10/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 12/12/2018	5 6 7 8 9
Compte rendu Conseil Municipal du 19/12/2018	10 11
Informations Mairie	12 13 14 15 16 17 18
Du côté des associations	19 20 21 22 23
Agenda	24

A NOTER DANS VOS AGENDAS



FETE DES CLASSES EN 9 LE SAMEDI 23 JUIN 2019

Nouveau conscrit veuillez vous faire connaître au-
près de Françoise Mitton 06 73 38 60 77



Agenda 2019

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
24/10/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
12/12/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
19/12/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23

		Janvier 2019		
6 janvier	Vœux	Mairie - L'Éveil	11h	Salle Polyvalente
19 janvier	Bal	Maison des Jeunes	21h	Salle Polyvalente
25 janvier	Assemblée Générale	Familles Réunies	20h30	Maison des Associations
26 janvier	Assemblée Générale	Fouineurs Bédouins	10h00	Maison des Associations
31 janvier	Assemblée Générale	Club Village Fleuri	14h	Maison des Associations
		Février 2019		
23 février	Repas annuel	Chasse	12h	Salle Polyvalente
		Mars 2019		
10 mars	Carnaval	Familles Réunies	10h30	Salle Polyvalente
16 mars	Soirée Grenouilles	Classes en 9	20h	Salle Polyvalente
21 mars	Mini concours	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente
22 mars	Assemblée Générale	Inter Sociétés	20h30	Maison des Associations
24 mars	Commémoration	FNACA - Mairie	11h15	Monument aux Morts
		Avril 2019		
3 avril	Concours Belote	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente
7 avril	Repas des Anciens	Mairie - Familles Réunies	12h	Salle Polyvalente

Etat Civil

Naissances

- **Augustin LAIR**, né le 11 octobre 2018, « Lotissement les Primevères »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 15 mars** pour une parution durant la première quinzaine du mois d'avril.
Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence Postale ou, de préférence, les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net